

Nombre de conseillers :

En exercice 19

Présents 16

Votants 19

**N° D023_ BUDGET PRINCIPAL – Vote du taux
d'imposition 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 27 mars 2024.

A été nommé secrétaire de séance : COLIN Benoît

Présents (16) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, TRINCAT Christophe, DUCRET Marie-Claire, LAURANT Thierry, WIART Florine, BURNET Stéphanie, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, MARTIGNIERE Franck, PINGET Denis, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, VIOLLAZ Emilie, WAGNER Jean-Pierre

Absent (0) :

Excusés (3) : PAUTHIER Marie-Françoise pouvoir à DUCRET Marie-Claire

VEZIN Pascale pouvoir à PODEVIN Christian

GRIVEL Mélanie pouvoir à REBUT Sandra

Votants (19)

Madame Florine WIART rappelle à l'assemblée qu'il y a lieu de voter les taux d'imposition 2024 pour le calcul des contributions directes de la commune en préservant la répartition de la pression fiscale entre les différentes catégories de contribuables et les ressources communales.

Après délibération, il est proposé un vote à bulletin secret

18 POUR une augmentation de 6.86 %

1 CONTRE une augmentation.

Les taux d'imposition 2024 seront établis comme suit :

Produit fiscal 2024	Base	Taux de 2024	Produit de référence
Taxe foncière batie (TFB)*	3 672 000 €	24.81	911 023 €
Taxe foncière non bâties (TFNB)	48 400 €	79.13	38 299 €
Taxe d'habitation (TH)	1 148 000 €	19.03	218 464 €
			1 167 787 €

Au registre sont les signatures
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.
Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire



Le Maire,
Bruno GILLET

